

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/87

OBJET : VENTE D'UN TERRAIN AU GEA (GROUPEMENT EMPLOYEURS AQUITAIN) -
GIRONDE EMPLOI AGRICOLE- TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU

ID : 033-243301264-20150701-2015_87-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1^{er} juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M.MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

VENTE D'UN TERRAIN AU GEA (GROUPEMENT EMPLOYEURS AQUITAIN - GIRONDE EMPLOI AGRICOLE) TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/22 du 9 avril 2004 concernant la mise à disposition des zones d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2004/23 du 9 avril 2004 définissant les modalités d'aménagement et de commercialisation du Site Montesquieu ;

Vu l'avis des domaines Avis 2015-274V0009 du 8 janvier 2015 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2012/83 du 25 juin 2012 fixant le prix de vente des terrains de l'extension du Site Montesquieu ;

Vu l'avis de la commission développement économique du 28 mai 2015 ;

Considérant la demande Groupement Employeur Aquitain d'acquérir le lot 1 cadastré D 837 sur la Technopole Bordeaux Montesquieu ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Les modalités d'achat puis de commercialisation des terrains du Site Montesquieu ont été définies par les Conseils Communautaires du 19 décembre 2003 et du 9 avril 2004.

Dans le cadre de l'extension du Site Montesquieu à Martillac, la Communauté de Communes de Montesquieu propose 27 parcelles à la commercialisation.

Créé en 1996, le groupement d'employeurs, spécialisé dans la viticulture, est un des plus anciens et plus importants de France.

Il s'agit d'une structure associative dans laquelle des entreprises se regroupent pour mutualiser le personnel. Les entreprises sont quasi exclusivement des propriétés viticoles, réparties sur 3 appellations principales : Pessac-Léognan, Graves et Sauternais.

L'activité du GEA est la mise à disposition de personnel à temps partagé. En maillant les besoins saisonniers ou à temps partiel de plusieurs entreprises, le GEA parvient à proposer aux salariés des contrats à temps complet en CDI.

Véritable centre de gestion des ressources humaines, l'offre de services aux adhérents est très large, du recrutement à la gestion des salariés, en passant par un pôle de formation professionnelle très conséquent.

Le projet de construction prévoit un bâtiment de 160 m².

Les bureaux accueilleront également, comme c'est déjà le cas actuellement, deux autres groupements d'employeurs :

- ✓ le Groupement d'Employeurs Aquitain, GE multisectoriel à rayonnement départemental
- ✓ le Groupement d'Employeurs des Commerçants et Artisans de Bordeaux (GECAB) et GE commerces.

Lot visé : lot 1 de 2490 m²

Recette attendue : 67 230 € HT

1. Décide

- de vendre la parcelle cadastrée D837 au Groupement d'employeurs aquitain ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération ; d'effectuer cette cession de 2490 m² au prix fixé par délibération de 27 € HT le m² soit une recette attendue de 67 230 € HT, auquel il y aura lieu d'ajouter la TVA sur marge à déterminer conformément à l'article 268 du CGI;
- de fixer la signature du compromis au plus tard dans les 6 mois à compter de la présente délibération et à la validité de l'accord à un an à compter de la présente délibération dès lors que le compromis a été signé. Dans le cas où le compromis n'interviendrait pas, la Communauté de Communes de Montesquieu pourra décider de remettre cette parcelle à la vente ;

2. Autorise le Président à signer dès à présent les actes de transfert de propriété afférents.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1^{er} juillet 2015
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

